



ECOLE SUPERIEURE D'AGRICULTURE DE MATEUR

AVIS DE PRE-INSCRIPTION EN PREMIERE ANNEE
MASTERE PROFESSIONNEL
Collecte, Conservation et Valorisation des Produits Agricoles
(CCV-PA)
ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021

Objectifs de la formation

Le présent Mastère vise la formation dans les processus post-récoltes de collecte, conservation et valorisation des produits agricoles incluant aussi bien les produits d'origines végétales qu'animales.

Perspectives de la formation

Les diplômés du présent mastère seront préparés pour intégrer toutes les sociétés agricoles de production végétales et animales et d'agro-alimentaire dans les aspects post-récoltes et valorisation. De plus, cette formation permettra aux diplômés de monter leurs propres projets.

Conditions d'accès

L'accès à cette formation sera possible pour les étudiants titulaires d'un diplôme de licence appliquée en :

Sciences agronomiques (production végétale et/ou animale)
Sciences du vivant (SV),
Sciences du Vivant et de l'Environnement (SVE),
Biotechnologies végétales et/ou animales (BT),
Industries agroalimentaires (IAA).

Dates et délais :

- Dépôt du dossier de candidature : du **01 au 25 septembre 2020**.
- Affichage de la liste des candidats retenus : **12 octobre 2020**.
- Démarrage des études du mastère CCV-PA : **19 octobre 2020**.
- Le nombre de places est limité à 25 étudiants sélectionnés sur dossier.

Conditions d'admission :

- Moyenne des trois années d'études en session principale (sans PFE) supérieure ou égale à **11/20**.
- Avoir validé son PFE avec une note supérieure ou égale à **14/20**.
- Aucun **redoublement** durant les années d'études de licence.

Dossier de préinscription :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les pièces suivantes :

- 1- Demande de préinscription dûment remplie, datée et signée
- 2- Copies conformes aux originales du baccalauréat et des diplômes universitaires obtenus.
- 3- Copies conformes des relevés de notes à partir du baccalauréat (Bac + toutes les années universitaires).
- 4- Une photo d'identité (à coller sur le formulaire de candidature)
- 5- Une enveloppe affranchie portant l'adresse du candidat –Une photo d'identité
- 6- Copie de la carte d'identité nationale.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au bureau d'ordre de l'école ou envoyés par voie postale (**dernier délais 25 septembre 2020, le cachet du bureau d'ordre de l'école faisant foi.**) à l'adresse suivante : **Ecole supérieure d'agriculture de Mateur, 7030, Route de Tabarka, Mateur, Bizerte.**

Toute demande incomplète ou parvenue après les délais ne sera pas prise en considération,

Ecole Supérieure
d'Agriculture de Mateur
Le directeur

Pr. Tibaoui Gouider